

*Initiatives parlementaires*

bles et qui existent actuellement, à cause du déficit qui cette année se chiffrera aux alentours de 32 milliards de dollars. C'est peut-être une très bonne mesure, mais on n'a malheureusement pas les moyens de l'adopter à l'heure actuelle, comme on n'a pas non plus les moyens de laisser échapper des revenus parce qu'on a un système fiscal extrêmement complexe et que certains peuvent même se payer les services de professionnels pour le déjouer, pas pour faire de la fraude, ni pour agir illégalement, mais de jouer dans chacune des virgules, dans chacune des phrases de la Loi de l'impôt sur le revenu pour en arriver à en tirer le maximum de bénéfiques.

J'arrive d'une tournée des provinces de l'Ouest, d'une consultation du Comité des finances, où même les spécialistes de la fiscalité nous disent: «Écoutez, on ne s'y retrouve plus nous-mêmes, on n'est pas certain que le gouvernement lui-même s'y retrouve là-dedans, il va falloir un jour regarder cela sous une vraie réforme, vers un premier objectif, avant même le niveau de revenu qu'on va aller chercher: la simplification.» Évidemment le deuxième objectif sera de déterminer le niveau optimal de revenus qu'on veut aller chercher par un nouveau système fiscal.

Tout cela me ramène sur un débat qui est encore là et qui n'a toujours pas été réglé. Les gens ont la perception que le système actuel ne fonctionne pas bien au niveau de la fiscalité, et ils ne se trompent pas.

Quand on prend l'exemple de la TPS, taxe qui est en vigueur depuis quelques années maintenant et qui ne génère pas plus de revenus cette année que l'an dernier, là il y a un problème. Même si la croissance de la demande interne est faible, cela démontre aussi que les gens ont développé une habitude de tout faire pour déjouer cette taxe, parce qu'elle est perçue comme étant extrêmement injuste.

Cela a beaucoup été alimenté par le Parti libéral, qui était dans l'opposition à l'époque, parce que c'était une taxe qu'ils ont eux-mêmes décriée et ils ont dit qu'ils la remplaceraient, sans jamais la faire. Soit dit en passant, on devrait se soucier de cela aussi. Les gens se sont sentis légitimés parce que même appuyés par un parti politique dans le fait que cette taxe était injuste.

C'est vrai qu'elle est très imparfaite, qu'elle cause beaucoup de problèmes, mais le Parti libéral avait été traité de démagogue en disant qu'il s'agissait d'une nouvelle taxe. La taxe sur les services était nouvelle, mais la taxe sur les produits ne visait qu'à remplacer l'ancienne taxe de vente fédérale. À ce point de vue, on n'a pas intérêt pour des fins politiques à faire augmenter la grogne des contribuables qui est déjà assez élevée par rapport au système fiscal actuel.

Je reviens sur le fait qu'on n'a pas les moyens aujourd'hui d'ajouter des déductions de ce type. Mais pour que ces gens à plus faible revenu et faible niveau d'épargne sentent qu'il y a une forme de justice, il va falloir s'assurer que les règles de la fiscalité ne permettent pas non plus à ceux qui sont dans une catégorie plus élevée d'éviter de payer leur juste part.

Parfois les gens ont raison, parfois les gens ont tort, mais quand on refuse d'aller à fond dans le débat, les perceptions, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, restent en place. Un exemple de cela qui circule beaucoup, c'est que les banques ne paient pas leur juste part. Je vous dis, sans avoir une opinion définitive,

qu'il vaudrait la peine de regarder la situation. Ce n'est pas en évitant de faire le débat ou en entendant une belle phrase qui fait un beau clip pour le bulletin de nouvelles, en disant que c'est trop généreux, que c'est dépassé, qu'on fait avancer le débat, mais il faudrait le regarder.

Peut-être que le ministre des Finances et le ministre du Revenu, tous deux, devraient, lorsqu'ils vont encore une fois l'an prochain consulter les Canadiens sur le Budget, au lieu d'entendre tous les groupes organisés qui viennent nous dire finalement: «Touchez à tout le monde sauf à moi», mettre les balises d'un vrai débat, d'une vraie consultation sur des hypothèses dressées par rapport à la fiscalité, par rapport à tout ce qui est dépenses fiscales, et d'en arriver à une évaluation.

• (1810)

Combien coûtent les mesures actuelles? Quels sont les objectifs? Sur cette base, allons discuter avec les citoyens pour qu'ils en fassent leur propre évaluation et qu'en bout de ligne, on dise: «On a les moyens de se payer ceci, mais on n'a pas les moyens de se payer cela. Voici notre priorité avec la fiscalité pour le soutien du développement économique et social.»

Notre système fiscal poursuit deux objectifs. Il poursuit des objectifs économiques évidents, mais il poursuit aussi un objectif social majeur, qui est la redistribution de la richesse. Il ne faudrait jamais perdre cela de vue. C'est pour cela que, dans la simplification éventuelle de la fiscalité, il ne faudra pas que ce système perde de vue cet objectif.

Donc, on ne règle pas des problèmes de fiscalité du fait qu'on ne va pas chercher les revenus suffisants chez les gens qui pourraient contribuer davantage en augmentant le nombre de déductions qui existent actuellement. On n'a tout simplement pas les moyens de le faire. Une telle mesure, comme celle qui est suggérée, coûterait combien? Bonne question. Encore une fois, ceux qui ont un peu plus de moyens pourraient réussir à l'éviter en multipliant les comptes bancaires, comme je l'expliquais tout à l'heure, en utilisant trois ou quatre comptes. C'est fréquent.

Moi, j'ai deux ou trois comptes. Il s'agit de répartir son argent dans différents comptes et, de cette façon, on aurait des revenus d'intérêts inférieurs à 1 000 \$ et on éviterait de payer de l'impôt là-dessus. Je comprends qu'on pourrait améliorer cette technicité et garder le sens de la motion de ne pas imposer un revenu d'intérêt de 1 000 \$ et moins, mais, en bout de ligne, on a gagné quoi, on est rendu où? Comment va-t-on financer tout ça? La question se pose là aussi.

Donc, dans un sens d'équité, oui, il faut travailler là-dessus, mais pas nécessairement dans le sens suggéré. Ce que je voulais dire dans la dernière minute qu'il me reste, parce que j'ai entendu des références à des REER, l'intérêt accumulé dans les REER se fait à l'abri de l'impôt. Donc, ce n'est pas vraiment à ça qu'on toucherait dans une telle motion, parce que les REER sont impossibles seulement quand on sort notre argent des Régimes enregistrés d'épargne-retraite. C'est à ce moment-là que ça devient impossible en fonction du revenu qu'on a à ce moment-là.

Donc, cela ne stimulerait pas nécessairement l'épargne. Cela n'aurait pas d'effet extrêmement positif pour l'épargne, parce que le véhicule est déjà là, il est déjà assez attirant, j'imagine, en tout cas à voir les niveaux d'épargne qu'ils réussissent à canali-